ANNEXE N°7
Surveillance des eaux souterraines

4.3.3. Milieu « Eaux souterraines »

Comme dit précédemment, un piézomètre est déjà installé en aval du site d'étude de KUHN. Etant donné l'extension des activités du périmètre IED, il est nécessaire d'élargir le périmètre de surveillance en installation 4 piézomètres supplémentaires.
Ces piézomètres permettront de surveiller à la fois le site existant, l'emprise IED ainsi que l'extension située au Sud.

Le programme analytique se concentrerait sur l'analyse des paramètres physico-chimique généraux, les 8 métaux lourds, les hydrocarbures totaux C5-C10, hydrocarbures totaux C10-C40, les BTEX, les HAP, les COHV et les PCB.

L'illustration suivante présente le plan de localisation prévisionnelle des piézomètres.

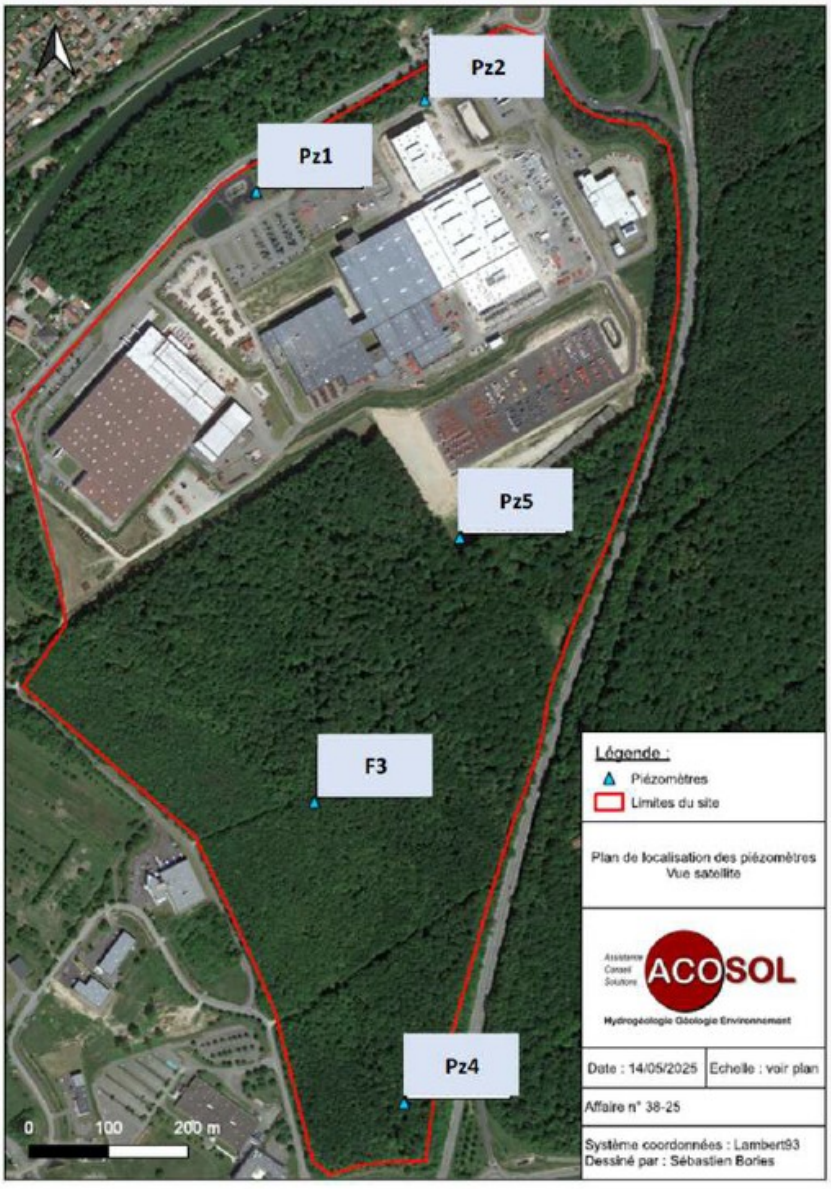

Sources : Rapport de base, page 84/108 du dossier de demande d'autorisation environnementale et rapport ACOSOL.

ANNEXE N° 7 bis
Surveillance du sol

4.3.2. Milieu « Sols »

Le programme d'investigations a pour objectif de déterminer la qualité des sols de l'extension du site d'étude. Celui-ci est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 19 : Programme des investigations

Localisation	Nombre de sondages	Profondeur (m)	Mesure in situ	Polluants analysés
Périmètre IED (bâtiment n°4)	S1	2	PID	Analyses conformément à l'arrêté du 12/12/2014 : Pack ISDI + 8 métaux brut + COHV
	S2			
	S3			
Ensemble du site d'étude où des activités prendront place	S4			
	S5			
	S6			
	S7			
	S8			
	S9			
	S10			
	S11			
	S12			
	S13			
	S14			
	S15			
	S16			
	S17			
	S18			

Sources : Rapport de base page 82 et 83/108 du dossier de demande d'autorisation environnementale